

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MASKADI » en abrégé «
GSMA »

Siège Abidjan, Bingerville, ANNA, Lot 98, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MASKADI » en abrégé « GSMA »

Objet : Enseignement général (primaire et secondaire),

Enseignement préscolaire,

Enseignement professionnel,

Garderie d'enfants,

Vente de matériels scolaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ANNA, Lot 98, Ilot 0

Dirigeant(s) M DAO MABONA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01091 du 03/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09495/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

